

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 52, au 2^{me}.
A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Denuncques, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et tout ce qui concerne le Journal doivent être envoyés francs de port.

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
32 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le Censeur ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.

Avis aux Patriotes.

Hier au soir la police a essayé d'arrêter l'élan populaire, au risque de produire quelque collision. Les patriotes, en maintenant leur droit, comprendront qu'une collision serait fatale, ils l'éviteront en se tenant en garde contre toute surexcitation. De leur côté, les soldats que l'on chercherait à entraîner sentiront que le peuple et l'armée doivent se donner la main pour être l'appui l'un de l'autre en face de l'étranger qui nous menace.

Lyon, 10 octobre 1840.

REVUE DE LA SEMAINE.

L'Espagne marche avec assurance dans la voie d'affranchissement que les juntes ont ouverte; Espartero compose son ministère au milieu des fêtes et de l'enthousiasme dont le triomphe populaire a donné le signal. Loin d'opposer Valence à Madrid, c'est-à-dire gouvernement à gouvernement, la régente elle-même fait entendre des paroles conciliatrices dans lesquelles les troupes qui se sont déclarées pour les juntes et celles qui sont restées fidèles à la fortune de la reine sont également félicitées d'avoir servi et défendu la constitution. Il est à désirer que l'accord soit sincère et que ces paroles, dictées évidemment pour faire disparaître entre les troupes tout sujet de trouble, soient réellement le signal d'une bonne harmonie qui seule peut donner à l'Espagne la liberté sans effusion de sang. Mais les tendances, les principes, les ambitions, les volontés, tout cela disparaît-il en un jour? tout cela peut-il consentir à s'annihiler pour le salut de la patrie? Trois principes contraires se trouvent en présence au pouvoir : la monarchie par la régente, sa cour et sa camarilla; la démocratie par le ministre Ferrer, membre de launte insurrectionnelle de Madrid; la dictature par Espartero et son armée. Ces trois puissances, dont chacune a sa force, pourront-elles s'harmoniser et marcher ensemble dans l'intérêt de tous?

Pendant que la régente d'Espagne sent le sceptre trembler dans sa main, le roi de Hollande abdique volontairement la couronne et la remet à son fils. Il serait ridicule d'attribuer cet acte à l'amour d'un roi septuagénaire qui descendrait du trône pour contracter une tardive union; il est plus naturel de penser que la gravité des circonstances a motivé cette résolution. La Hollande doit se trouver mêlée aux conflits de l'Europe si la guerre éclate, et le vieux roi a senti le besoin de remettre l'épée à des mains plus jeunes. Fatigué des luttes qu'il a soutenues, obligé de rendre compte des finances qu'il a dilapidées, il se retire pour obtenir un bill d'indemnité.

Mais la Hollande et l'Espagne s'effacent devant la gravité de notre propre situation. Après une lutte intérieure entre la dictature de M. Thiers et la pensée immuable, entre l'ultimatum et la démission, les chambres viennent d'être convoquées. Le pouvoir s'en remet au jugement du pays qui par malheur est mal représenté, et bientôt vont se trouver en présence ceux qui veulent courber la tête et ceux qui veulent soutenir la dignité nationale. La chambre arrive comme juge; mais

alors sera-t-il temps de prononcer sur la politique quand les événements auront prononcé leur jugement sur les puissances? Sera-t-il temps de demander à la chambre ce que la France doit faire, quand la France, humiliée, outragée, attaquée peut-être, aura vu se consumer dans une attente stérile le courage impatient de ses enfants? Sera-t-il temps de relever le gant quand les tiraillements de l'adresse auront étalé aux yeux de l'Europe railleuse toutes les misères de notre gouvernement prétendu constitutionnel? Quelle force aurons-nous contre l'étranger quand nous aurons entendu dans la chambre des hommes proposer de se courber devant la sainte-alliance comme ils ont proposé le lâche abandon d'Alger? Sera-t-il temps d'agir quand nos ennemis auront appris qu'il y a chez nous, même en face du danger, une portion gangrenée qui préfère l'humiliation du pays à la guerre, parce qu'elle redoute les suites d'une victoire remportée par la France révolutionnaire?

Il ne faut pas s'abuser sur la gravité de la situation, gravité produite, non pas seulement par l'attitude des puissances étrangères vis-à-vis de la France, mais encore par l'attitude du pouvoir vis-à-vis du pays. Il y a un parti que rien n'arrête, que rien ne paralyse; c'est le parti de la cour. L'Angleterre, la Russie, la sainte-alliance enfin nous menacent; il profite de l'agitation naturelle que doit inspirer cette coalition pour poursuivre son plan d'embastiller Paris, et faire ainsi violence aux répugnances du pays. Il effraie la portion pourrie de la France par les menaces d'une révolution. Il ne comprend pas que présenter de pareils arguments en faveur de la paix, c'est augmenter les prétentions de l'étranger, c'est l'encourager, c'est lui donner le droit d'être plus insolent, quoiqu'il l'ait été passablement déjà. Préoccupé de son existence bien plus que de l'honneur national, sans lequel une nation n'a pas d'avenir, il étale la peur qu'il a de la guerre, parce qu'il craint que la guerre le renverse.

« Je meurs content! » s'écriait un jeune républicain en tombant atteint par une balle au moment où il venait d'abattre le poteau où l'ennemi avait amarré ses bateaux de débarquement. D'Assas tombait en s'écriant : « A moi, camarades! l'ennemi est là! » C'est qu'il y avait en eux l'amour de la patrie, le dévouement; ils donnaient leur vie pour sauver le pays. Mais le parti de la cour n'a que l'égoïsme pour mobile; il sacrifierait la moitié de la France pour régner encore sur l'autre. Que lui importe l'indépendance pourvu qu'il gouverne! Il mettra à profit les malheurs du pays pour étouffer la liberté; il courbera la tête devant l'étranger; il sacrifiera notre influence extérieure et en même temps l'avenir de notre commerce, de notre industrie, dans l'espérance de se maintenir. Insensé qui ne voit pas qu'au lieu d'un danger il en court deux! Quand l'Europe qui nous menace aura entendu se révéler hautement les mystères de cette situation, sera-t-il encore temps de marcher?

C'était la guerre qu'il fallait déclarer d'abord et appeler une chambre nouvelle pour une situation nouvelle; car le moment est décisif.

La nation frémissante, pleine d'indignation et de courage, relève la tête; nos soldats sentent bouillonner dans leurs veines un sang généreux; l'armée et le peuple entonnent à la fois et font retentir le chant sacré de la Marseillaise; partout on préfère la guerre à l'abaissement, les chances du

combat à l'ignominie. Mais le sang, s'il doit couler, sera-t-il répandu pour soutenir le système qui depuis dix années ne jette que des déceptions aux vœux de la France, pour étayer ceux qui nient les droits du peuple? L'Europe menace la révolution, et c'est au nom de la liberté que nous allons combattre; mais ceux qui succomberont dans la mêlée, ces martyrs de la liberté tomberont-ils pour ceux qui l'enchaînent depuis dix ans? La France, si la guerre éclate, fera une guerre de propagande; elle reportera son étendard sur les Alpes, sur la forteresse de Luxembourg, sur le rocher d'Ancone; sera-ce pour affermir ceux qui ont lâchement abandonné l'Italie, la Belgique et la Savoie? Le courage du peuple peut seul aujourd'hui sauver la France; éclatera-t-il pour soutenir ceux qui n'ont montré ni vigueur ni courage devant les injures de l'Europe coalisée? Si le peuple se lève parce qu'il ne veut plus de concessions, sera-ce au profit de ceux qui n'ont su faire que des concessions à l'étranger? S'il se lève pour protester contre les événements, verra-t-il sans rougir à sa tête ceux qui n'ont su ni prévoir ni empêcher les événements, qui se sont courbés devant eux, comme devant des faits irrévocables?

C'est assez de déceptions, ce nous semble; le peuple doit aujourd'hui prendre ses sûretés. Ceux qui l'abusent depuis dix ans ne peuvent rien sans lui; c'est le moment de demander compte. Les lois de septembre qui enchaînent la pensée, la loi sur les associations qui sacrifie les intérêts populaires, la loi sur le jury qui enlève des garanties à l'accusé, il faut que tout cela soit révoqué avant que le peuple donne son sang. Il faut qu'il obtienne le droit de voter sur les affaires du pays quand il va exposer sa vie pour le pays; autrement il ne fera que consolider le misérable système qui a mis par ses fautes, ses tergiversations, ses lâchetés, la France dans le danger où elle est.

Sans doute l'indépendance est la première condition de l'existence d'un peuple; sans doute il faut qu'il soit respecté au dehors, et que tous redoutent de l'attaquer. Mais l'indépendance sans la liberté n'est qu'une charge pénible au peuple; c'est une chaîne qui, pour être brillante, n'en est pas moins lourde; l'indépendance sans la liberté personnifiée tout un peuple dans une famille. Cinquante ans de révolutions disent assez haut que le peuple français ne veut pas être ainsi personnifié.

Nous avons hier rendu un compte exact de l'interpellation adressée à M. le maire par deux membres du conseil municipal, dans la dernière séance du conseil, relativement à la garde nationale lyonnaise. Le *Courrier de Lyon* présente sur ce fait une version controuvée, et en tire des conséquences et des insinuations parfaitement conformes à ses habitudes.

Nous ne nous serions pas arrêtés à cette manœuvre, si elle ne nous avait paru avoir pour objet une nouvelle réclamation ajoutée à celles déjà si nombreuses insérées dans cette feuille en faveur du maintien de M. Martin à la mairie de Lyon.

Nous recevons la lettre suivante :

Au Rédacteur du Censeur.

Monsieur,
Dans son numéro d'hier, le *Courrier de Lyon* entretient ses lecteurs d'une interpellation que nous avons adressée à M. le maire dans la

Feuilleton.

Nous empruntons à l'*Almanach démocratique*, publié par Pagnerre, l'article qui suit :

LA VIE DES OUVRIERS A LYON.

A M. l'éditeur de l'*Almanach démocratique*.

J'aurais voulu, mon ami, retracer en quelques pages la vie des ouvriers lyonnais. Mais, hélas! un article n'y suffirait pas, c'est tout un livre qu'il faudrait pour redire leurs douleurs; il le faudrait écrire avec les larmes versées par eux dans ces crises qui reviennent périodiquement leur enlever le travail, c'est-à-dire le pain, et que le pouvoir n'a jamais essayé de prévenir: il faudrait en brûner toutes les lettres avec la pointe des épées qu'ils ont inutilement prises pour se faire un sort meilleur; il faudrait en couler toutes les pages de ce bronze qui a tonné sur eux, qui les a réduits sans les convaincre, qui les a fait taire sans les guérir, qui a parlé plus haut que leur douleur, mais sans la faire cesser. Je ne vous parle pas de l'écrire de leur sang; vous le savez, la France le sait, il a coulé tant de fois que personne n'a le droit de penser qu'ils en sont avariés; ils l'ont dit, au surplus : **VIVRE EN TRAVAILLANT OU MOURIR EN COMBATTANT!**

Dans cette alternative, dont l'un des termes est si désespérant, il y a une affreuse douleur et en même temps une bien grande dignité; le caractère de l'ouvrier lyonnais s'y peint tout entier. Ce n'est pas du pain qu'il demande, c'est du travail; il ne crie pas aux riches : l'ai faim! il crie au pouvoir : Je suis inoccupé!

Partout les ouvriers ont des jours de chômage, et par conséquent des jours de privations, des jours où le pain est cher, où il faut manger peu; mais, ailleurs, on amasse dans les bons moments de quoi subvenir aux mauvais; à force d'économie et de labeur, on se forme un petit pécule qui soutiendra la vieillesse. Ici, dans les bons jours, alors que le travail est abondant, on n'amasse pas, on paie les dettes contractées durant la crise; ce n'est pas l'abondance, c'est l'absence des privations les plus dures; on ne recueille pas pour l'avenir, on joint les deux bouts. Passez-moi l'expression, je l'em-

prunte à l'atelier qui l'a donnée à l'académie.

Ailleurs, pour briser dans les mains de l'ouvrier les instruments de travail, il faut des guerres, des commotions politiques, la disette; la paix, pour beaucoup d'industries, c'est la prospérité. Ici, la guerre qui barre les océans, qui clôt les barrières, n'est pas seule à fermer nos ateliers; la paix elle-même, la paix a pour nous ses crises invincibles, ses chômages et ses douleurs. Il a fallu qu'un mauvais génie soufflât sur nous pour faire éclore de la paix, de la prospérité même, des germes de malheur et de souffrance. Oui, les étrangers, abusant de la facilité du crédit, entreprenant au-delà de leurs forces, font des commandes considérables et créent une prospérité factice. La concurrence se dispute les bras, le prix de la main-d'œuvre s'élève, les ouvriers travaillent de quinze à dix-sept heures par jour, et produisent à la hâte au prix de leur santé. Mais que l'écoulement ne soit pas rapide, que la vente s'arrête un seul jour, les désastres surviennent et le contre-coup est immédiat; il frappe et retentit. Dix, quinze, vingt mille métiers sont mis à bas; les dépenses faites pour les établir sont perdues, les ouvriers se disputent ceux qui restent, et cette concurrence fait baisser les prix comme la première les a élevés. Ceux qui ne travaillent pas meurent de faim; ceux qui travaillent ne gagnent pas assez pour vivre.

Je semble ne vous parler que de l'ouvrier qui travaille la soie et je vous parle de tous. Il y a ici soixante mille personnes occupées aux diverses manipulations de la soie; c'est là notre principale industrie; c'est le tronc, les autres sont les branches; que le tronc souffre, les branches ne fleurissent pas. Ce que je vais vous dire s'applique donc à tous.

L'ouvrier, quelle est sa vie? Il ne suce pas le lait maternel; livrée aux soins de l'atelier, sa mère ne saurait l'allaiter. Il est mis en nourrice dans les campagnes du Bugey et du Dauphiné, à neuf ou dix francs par mois, ou bien en Savoie, à huit francs. Mais, hélas! durant les deux années qu'il y passe, si le travail manque, si le père ne peut payer, quels soins aura l'enfant? On l'apportera à la ville, quelle que soit la chaleur de l'été, la rudesse de l'hiver, par une route de vingt lieues. Pas d'argent chez l'ouvrier, pas de lait chez la nourrice! Que de larmes de la mère! que de supplications,

que de promesses pour obtenir que l'enfant ne meure pas et que la nourrice attende! C'est dans ce moment surtout que le Mont-de-Piété fait aux ouvriers la grâce de leur prêter à quatorze pour cent!

L'école mutuelle n'existait pas quand a commencé la génération qui travaille aujourd'hui, génération qui se trouve placée entre un type qui s'efface et une jeunesse ardente dont l'intelligence se développe de bonne heure dans les salles d'asile, dans les écoles de l'enseignement mutuel, à la Martinière. C'est à l'école chrétienne que l'ouvrier a reçu quelque instruction, s'il n'a pas été forcé de travailler dès l'enfance, s'il n'a pas été attaché à la roue d'une mécanique à dévider pour aider son père à le nourrir.

Sa jeunesse se passe dans les rudes labeurs de l'atelier; il a été lanceur, apprenti. Sa raison, qui a pensé à la former? son intelligence, qui l'a cultivée? Elle a poussé toute seule, quand le terrain était bon.

Sa puberté, il la donne au pays, sous les drapeaux, à moins que le travail avant l'âge ait étiolé son corps.

Exempt du service, le ménage l'appelle; le ménage où le bonheur durera autant que l'abondance et le travail, où la misère tuera l'amour; le ménage avec la douleur de tous les instants, née de l'impuissance de prospérer, d'élever sa famille; le ménage où la paternité ne sera qu'un surcroît de charges, une cause de désolation, où la faim, qui n'a de pitié ni pour l'enfance, ni pour la vieillesse, forcera quelquefois la mère à déposer à l'hospice son enfant qu'elle ne reverra plus; elle n'aura d'autre consolation que de venir apprendre de loin en loin, moyennant trois francs, s'il vit ou s'il est mort! le ménage où tous les repas seront uniformes, composés de soupe, de pommes de terre et de lard, de la viande le dimanche, du vin pour mouiller ses lèvres; le ménage d'où les fils s'exilent s'il n'y a pas de métier, d'où la fille sortira pour apprendre un état, pour gagner sa vie au milieu de toutes les séductions que le vice souffle à l'oreille de la pauvreté.

Vienne la maladie après les rudes travaux de ces longs jours qui empiètent sur les nuits pour donner dix-sept heures de travail, l'ouvrier ne se pourra guérir qu'à l'hôpital, dans la salle commune où les médecins ont tant de maux à soigner qu'ils ont à peine quel-

dernière séance du conseil municipal relativement à la réorganisation de la garde nationale. Cet article contient un exposé de faits contraire à la vérité et des interprétations malveillantes et calomnieuses; nous en avons facilement deviné le but et les auteurs, et nous aurions dédaigné d'y répondre autrement que par un silence méprisé, si nos intentions et nos motifs si injustement et si injurieusement méconnus avaient pu être exposés complètement devant le conseil municipal, ce qui en aurait permis la reproduction dans le compte-rendu de la séance. Mais la brusque interruption imposée à notre discussion par M. le maire nous ayant interdit la faculté de nous expliquer devant nos collègues, nous acceptons avec empressement l'occasion qui nous est offerte de présenter nos motifs et nos intentions, non pas à l'aveugle partialité du *Courrier de Lyon*, mais à la juste appréciation de nos concitoyens.

Il nous importe de contredire des insinuations qui nous représenteraient comme des promoteurs de désordre, comme des malintentionnés qui veulent transformer en club politique le conseil municipal.

Nos actes, depuis le jour où nous avons eu l'honneur de siéger dans le conseil de la cité, ont prouvé notre réserve et notre modération. Nous ne craignons pas, au besoin, d'en appeler sur ce point à l'impartialité de nos collègues. En cette circonstance, nous sommes restés fidèles à nos antécédents.

Les journaux de Lyon ont annoncé que des ordres ayant été donnés par l'autorité supérieure, dans le département du Rhône, pour le prompt établissement des contrôles de la garde nationale mobile, les conseils de recensement devront être organisés le 11 octobre au plus tard, pour avoir terminé leurs opérations le 31.

La loi attribue les fonctions de conseil de recensement aux conseils municipaux. Les conseils de recensement doivent établir les contrôles généraux de la garde nationale. Ces contrôles servent de type pour l'organisation de la garde nationale mobile.

Nous voulions donc savoir si M. le maire avait reçu des ordres pour constituer le conseil municipal en conseil de recensement, ou si la ville de Lyon était injurieusement exceptée d'une mesure qui, dans les circonstances actuelles, avait évidemment pour objet la défense sacrée du territoire contre une imminente agression.

La réorganisation de la garde nationale nous paraissait utile et indispensable, alors qu'au premier jour nos armées peuvent être appelées à voler sur nos frontières; il nous paraissait utile que notre cité fût prête à veiller sur ses propres intérêts, et que la garde de la ville fût confiée à ceux que la loi appelle à cet important devoir. Ce n'est pas en un mois qu'on peut organiser une garde nationale; il faut du temps pour dresser les contrôles, pour procéder aux nominations, pour acquiescer un ensemble et une instruction capables de donner valeur à cette imposante force.

Négliger cette organisation dans un pareil moment, ne serait-ce pas placer notre population dans un état injurieux de suspicion? Ne serait-ce pas dire que les habitants de la seconde ville du royaume ne sont pas dignes de coopérer à la défense commune de notre nationalité? Une telle supposition nous paraissait injuste et coupable; il appartenait, selon nous, au conseil municipal, qui est le représentant direct de la population, d'éveiller à cet égard la sollicitude de l'autorité supérieure. Tel était le but que nous nous étions proposé; nous eussions vu avec plaisir que le conseil eût invité M. le maire à émettre un vœu favorable à la réorganisation et à la mobilisation de la garde nationale lyonnaise.

Voilà ce que nous eussions dit si nous avions pu nous faire entendre; il n'y a rien là d'illégal et d'inconvenant. Lorsque les citoyens de tous les partis, unis dans un même sentiment de patriotisme, reconnaissent que la guerre est inévitable, nous devons nous étonner que l'on incrimine les intentions d'hommes dont la conduite dans cette circonstance a été dictée par le patriotisme le plus pur et le plus désintéressé.

Veillez agréer, etc.

BARRILLON, BERGIER.

En annonçant dans sa feuille du 8 que la *Marseillaise* avait été demandée la veille au Grand-Théâtre, le *Courrier de Lyon* ne trouvait dans cette manifestation que l'expression « d'un juste sentiment de patriotisme qui commençait à se faire jour. » C'était la vérité, et rarement, on le sait, la vérité hante les colonnes de ce journal.

Le lendemain, tout en constatant encore cette situation, le *Courrier de Lyon* jetait cependant quelques lignes plus bas cette inexplicable négation des paroles qu'il venait de prononcer :

« Nous avons lieu de croire que ces manifestations ne sont que le masque d'une pensée de désordre et de perturbation. »

Quel sens nous faut-il attacher à ces paroles si contradictoires du *Courrier de Lyon*? Ne devons-nous pas y voir l'intention de couvrir d'un voile trompeur les voies par lesquelles l'autorité comptait arriver à châtier la patriotique indignation des Lyonnais? N'était-ce pas à ce moment même que l'autorité traçait l'itinéraire de toutes les polices, doublait les

ques minutes à donner à chacun; l'hôpital où il sera entouré d'élèves à qui son corps torturé servira de pièces d'étude; où l'on retournera le fer dans sa plaie, pour bien faire comprendre aux apprentis la théorie de leur art.

Puis arrivera la vieillesse avec l'impuissance. Comprenez-vous, mon ami? la vieillesse qui n'a rien, qui voudrait travailler et qui ne trouve plus d'ouvrage, parce qu'elle ne le fait pas assez vite, parce qu'elle n'y voit plus bien; le vieillard qui se fait dévot quand il ne peut plus mener le battant, et qui envie une place à l'hospice de la Charité, où l'on n'entre qu'à soixante-dix ans, où beaucoup sont inscrits et où peu sont admis; car le nombre des places est bien restreint, car l'asile que l'on donne aux vieillards est bien étroit. Durant le dernier hiver, où la crise fut si cruelle, la misère si grande, nous avons trouvé dans un réduit glacé deux vieillards septuagénaires, l'homme et la femme; ils n'avaient plus d'ouvrage, plus de pain, plus de meubles, qu'un lit où ils s'étaient couchés pour mourir. Nous arrivâmes à temps.

Je ne saurais oublier de vous parler de l'unique ressource offerte aux ouvriers dans les jours de crise, des travaux de terrassement; triste et déplorable ressource qu'on accepte pour ne pas mourir de faim, mais qu'on n'accepte qu'à la dernière extrémité, qu'après avoir vendu à vil prix les ustensiles qu'on a chèrement payés; labeur pénible qu'il faut juger non-seulement parce qu'il est fatigant pour tous, mais encore par rapport à ceux qui sont obligés de s'y livrer. Figurez-vous des hommes que le travail a rendus forcément casaniers, vivant dans une atmosphère toujours égale, dont les mains n'ont manié jamais que la navette, dont les doigts courent légèrement dans les mille fils d'une chaîne soyeuse et délicate; figurez-vous ces hommes tout-à-coup jetés aux intempéries des saisons par les jours rigoureux des hivers, élevant des digues contre le Rhône, entassant du gravier pour les remblais, piochant dans l'eau, dans la boue, portant sur leur dos courbé par le faix des corbeilles remplies d'une terre détrempe qui coule sur eux et souille leurs vêtements. A ce rude travail, où ils gagnent de dix-huit à trente sous par jours, leurs membres se raidissent; ils contractent des maladies qui pèseront sur toute leur vie peut-être, et les rendront impuissants à

postes, fortifiait la préfecture et inaugurerait un camp à l'Hôtel-de-Ville?

Hier un public plus nombreux que d'ordinaire stationnait le soir aux abords du Gymnase, public curieux, mais calme et parfaitement inoffensif. A l'intérieur, rien n'annonçait que les manifestations des jours précédents seraient renouvelées. — Même calme au Grand-Théâtre; quelques rares promeneurs aux alentours, et la place nue, si nous passons sur quelques sinistres figures et les sergents de ville qui l'ornaient plus splendidement que de coutume. Dans l'intérieur de la salle, à peine quelques voix demandèrent-elles la *Marseillaise*; ne trouvant pas d'écho puissant, elles se turent presque aussitôt sans avoir interrompu un seul instant le spectacle, ni justifié les apprêts de répression.

Malheureusement il n'en devait point être ainsi au Gymnase; l'autorité ne pouvait en être pour ses frais de déploiement de forces.

Que se passa-t-il donc à ce théâtre? que se passa-t-il donc sur la place? Au dedans, un groupe de citoyens chantait quelques couplets de la *Marseillaise*, et s'arrêtait pour répondre aux interpellations, d'abord marquées au coin de la colère, de M. le commissaire de police. Au dehors, au milieu du calme le plus parfait, on entonnait aussi l'hymne patriotique; mais alors la police et les sergents de ville débouchaient sur cette place, et la troupe de ligne y prenait position.

Nous rendons grâce à la troupe de ligne et aux chefs qui la commandaient pour la prudence et la réserve pleine de modération qu'ils ont mises dans l'accomplissement de leur devoir. Souvent mêlés et confondus avec le peuple et pressés par la foule, ils ont dû comprendre à son attitude qu'elle respectait, qu'elle aimait l'armée; ils ont dû sentir ce qu'il y avait de douloureux à opposer la raison des baïonnettes à cet hymne solennel qui fit une fois de quatorze armées de conscrits quatorze armées de héros; enfants courageux qui marchaient devant de l'étranger sans pain et sans souliers, remportant autant de victoires qu'ils livraient de batailles, et dont chaque campagne marquait la chute d'un trône! — Ils ne seraient plus que des fils dégénérés s'ils avaient pu voir de sang-froid la main des sergents de ville et d'une police odieusement brutale trainer comme des brigands de jeunes hommes leurs frères, honteux de voir la France avilie, lâchement livrée aux insultes et aux soufflets de la sainte-alliance, et dont le seul crime est de vouloir partager leurs périls et leur gloire dans la défense de la patrie et de la civilisation menacées.

Nous avons vu à minuit vingt-quatre jeunes gens ignominieusement entraînés entre deux haies de soldats aux prisons de l'Hôtel-de-Ville.

Beau plaidoyer contre le rétablissement de notre garde nationale! bel argument pour ceux qui laissent le pays désarmé et sa brave armée immobiles devant les agressions et les insolentes bravades des flibustiers qui déshonorent la civilisation en Orient!

Chronique Lyonnaise.

Nous apprenons à l'instant que M. Duché, avocat, qui avait été arrêté préventivement sous l'accusation de délit d'association, vient d'être mis en liberté.

— Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup d'une invention précieuse dans l'industrie des châles. Il s'agit du châle brodé sans envers, qui va enlever au cachemire de l'Inde la suprématie qui lui a été acquise jusqu'à ce jour. En effet, les avantages du nouveau châle sont incontestables; il joint à une solidité que n'atteignent pas les châles ordinaires une souplesse moelleuse et un mélange de couleurs dont l'éclat est tempéré avec art. La croisure surtout du châle sans envers est semblable à celle du cachemire de l'Inde.

Nous ne terminerons pas sans faire connaître au public la différence qui existe entre le châle sans envers et les autres châles. Le travail de ces derniers, qu'on appelle *satine*, ne peut être composé que de deux couleurs, comme on le voit dans les tartans, tandis qu'il entre une grande variété de couleurs dans le tissu du premier. (J. du Commerce.)

— Un ouvrier sabotier nommé Estiaz, de l'arrondissement de Belley, qui avait perdu 600 fr. dans une faillite, s'est donné la mort près de Carouge.

reprandre leurs travaux habituels. Voilà quelle unique ressource le pouvoir sait offrir à l'inactivité!

Que de force il faut à ces hommes pour se garder purs au milieu de la misère qui abrute, pour conserver le feu sacré dans leurs cœurs torturés de tant de manières, pour se sentir encore de la noblesse à l'âme, dans ces tristes labeurs qu'ils n'ont pas choisis, que le besoin leur impose; pour porter hauts et fiers des fronts sillonnés par les rides prématurées que le malheur incruste sur le front des prolétaires!

Hélas! il faut tout dire, car je ne veux flatter personne, pas plus les petits que les grands; parmi ces ouvriers il en est qui faillissent, qui oublient leurs femmes, leurs enfants, et dissipent en un soir, dans l'orgie du cabaret, ce qui suffirait à donner du pain à tout leur ménage durant plusieurs jours. Ceux-là sont infidèles aux devoirs de la paternité. A l'âge de sept à huit ans, ils jettent leurs enfants dans les manufactures, les fonderies, les fabriques de boutons de cuivre ou de nacre, où ces pauvres petits viennent avant le jour en hiver, réchauffés par le sang de la jeunesse plus que par leurs vêtements rapiécés, apportant un morceau de pain pour leur repas, et gagnant de cinq à dix sous, qu'ils donnent à leur père jusqu'au jour où ils se lasseront et s'émanciperont en désertant la maison paternelle. Voilà ceux dont les filles cèdent aux suggestions de la misère, se vendent pour une robe ou un morceau de pain, et n'apportent plus au mariage que des cœurs sans amour, que des charmes flétris ou profanés.

Mais c'est le petit nombre, j'ai hâte de vous le dire. La plus grande partie des ouvriers lyonnais montre une sobriété constante, de la sagesse dans les jours de prospérité, dans les malheurs un noble caractère, dans les privations un héroïque courage qui fait rêver et persuader que les questions de l'avenir ne se jugeront pas sans qu'ils interviennent aux débats. Ils méritent d'être étudiés, d'être connus; il y a parmi eux des hommes d'élite qu'on dirait affermis, soutenus par un rayon d'espérance divine. Sous leur modeste apparence ils cachent une énergie puissante, une intelligence souvent élevée, une rectitude de jugement qui vous étonnerait. Au travail dès l'aurore, veillant long-temps après que le soleil est cou-

Paris, le 8 octobre 1840.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Une ordonnance royale du 7 octobre, insérée au *Moniteur* de ce jour, convoque les chambres pour le 28 de ce mois. Beaucoup de personnes trouveront sans doute et avec raison qu'il ne peut avoir une bien grande signification. Nous avons demandé la réunion des chambres il y a deux mois, quand nous n'avons pu nous faire plus long-temps illusion sur les dispositions des puissances à notre égard, et quand nous avons dû reconnaître que le traité du 15 juillet n'était qu'un prétexte pour nous insulter et pour engager une lutte avec nous; nous disions alors au cabinet: « Vous ne voulez pas prendre sur vous la responsabilité d'une résolution énergique en présence des mauvais vouloirs qu'on vous manifeste de toutes parts. Eh bien! appelez les députés à Paris; demandez-leur ce qu'on pense dans les départements de votre politique. » Le pouvoir s'est bien gardé de mander les députés à Paris; il a temporisé, il a ajourné toutes résolutions jusqu'au jour où il n'a plus été possible d'ajourner davantage. Ce jour est enfin venu; mais il a encore fallu que l'opinion publique réagît vivement sur lui pour le décider à lui faire quelques concessions.

Il faut bien se garder, du reste, de considérer comme une démonstration à la hauteur des circonstances la tardive convocation des chambres; cette mesure ne serait qu'une véritable déception, si elle n'était accompagnée de quelque autre mesure immédiate qui aurait pour but d'empêcher la flotte anglaise de continuer l'exécution du traité du 15 juillet. A cet égard, le *Moniteur* est tout aussi muet ce matin que les jours précédents, et nous sommes encore condamnés à vivre de conjectures.

Nous ne pensons pas que le pays s'accoutume long-temps de pareilles incertitudes. Il faut qu'il soit enfin fixé sur son sort, et qu'il sache s'il ne doit s'en rapporter qu'à lui-même du soin de veiller à la conservation de son honneur et de ses intérêts.

— L'ordonnance de convocation des chambres a été considérée à la Bourse comme une mesure toute favorable à la conservation de la paix, et les fonds publics en ont éprouvé un peu d'amélioration. Ce qui a encore contribué à la hausse de ce jour, c'est le bruit qui a couru que Saint-Jean-d'Acre avait été bombardé et avait eu le même sort que Beyrouth. Ainsi, tout ce qui est un échec pour notre influence dans les affaires extérieures, tout ce qui peut contribuer à une solution de la question d'Orient, fût-ce au détriment de la France, est un objet de satisfaction et d'espoir pour nos spéculateurs. Malgré le ton un peu fanfaron que prennent ce matin certaines feuilles ministérielles, l'opinion que nous échapperons à la guerre a repris aujourd'hui le dessus chez beaucoup de gens d'affaires; ils se flattent, et la cour se flatte avec eux, que les députés arriveront à Paris avec des dispositions assez pacifiques, ou que tout au moins il sera assez facile d'étouffer les velléités guerrières qu'ils pourraient avoir.

Hier au soir, dans quelques salons politiques, on ne craignait pas de dire que le ministère, s'il persistait dans ses projets belliqueux, sur lesquels personne, du reste, ne s'explique, ce qui pourrait faire croire qu'ils n'existent que dans certaines imaginations, on ne craignait pas de dire que le ministère serait renversé dès les premiers jours de la session. A la Bourse, on a les mêmes croyances, et c'est ce qui fait que la convocation des chambres, dont le ministère voudra peut-être se faire honneur comme d'un acte de fermeté, a été regardée comme une manœuvre du parti de la paix à tout prix, à laquelle les hommes superficiels se laisseront prendre, mais qui n'indique en rien que la pensée immuable qui nous dirige soit aujourd'hui plus guerrière qu'elle ne l'était hier ou qu'elle ne le sera demain.

— Le *Moniteur* contient enfin la tardive ordonnance de la convocation des chambres pour le 28 octobre. Sous un gouvernement national, il y a long-temps qu'elle aurait eu lieu. Quoi qu'il en soit, il faut que les patriotes en tirent tout le parti possible. On l'a dit souvent, et on ne saurait trop le répéter, il n'y a rien ou du moins il n'y a que très-peu de chose à espérer de cette chambre dont une moitié environ appartient au parti de la cour, de cette chambre qui est le produit du privilège et du monopole électoral. Cependant, en

ché, ils lisent sur leurs métiers et ils méditent en tissant leurs étoffes. La Mennais, Cormenin, Rousseau, voilà leurs auteurs. Ils ont des écoles, établies par eux, où quelques-uns se rendent le soir pour étudier. Ils avaient, il y a deux ans, formé une association de lecture; son action était bien étroite, bien restreinte; quelques livres étaient achetés, circulaient dans les ateliers, puis étaient vendus à l'enchère, et de leur prix on en achetait d'autres. Les ouvriers qui n'ont pas le temps de fréquenter les cabinets littéraires, qui ne sont pas assez riches pour acheter des bibliothèques, trouvaient là un moyen d'instruction, de moralisation; mais on a peur des idées non moins que des fusils, et l'association a été dissoute.

Peu intéressés aux débats de la politique journalière, ils suivent cependant, par les journaux, tous les événements importants; ils les jugent de leur point de vue, réfugiés qu'ils sont dans le domaine d'idées généralement exclusives, et dans leurs rapports avec la situation où les lois de notre société les relèguent. Alors ils expriment leurs pensées sans embarras, avec une netteté remarquable qui a quelque chose d'abrupte, de surprenant. Ces hommes ont un cœur excellent, qui se manifeste, non point par hasard, mais constamment; au milieu de leurs privations, ils compatissent aux malheurs des autres. Pas une réunion où l'on ne fasse une quête pour ceux qui souffrent. Aux malades, ils tendent la main; leur cœur est toujours ouvert aux douleurs.

On s'obstine à ne pas organiser le travail; le peuple sera bien obligé de le faire. C'est dans les grands centres d'industrie, où les crises se font le plus rudement sentir, que se débattent les hautes questions de l'organisation des forces vitales qui concourent à la production. Comprendra-t-on que laisser les intérêts en lutte, au lieu de les coordonner, c'est appeler des catastrophes?

Vous voyez bien, mon ami, que ce n'est ni un article ni une lettre qui peut donner de nos ouvriers une idée complète, et qu'il faudrait un livre; mais ils sont hommes à le faire eux-mêmes.

KAUFFMANN.

parlant haut et ferme à leurs représentants, les patriotes des départements pourront rendre un très-grand service au pays. Nous ne saurions donc trop engager les citoyens qui ont quelque souci de la dignité nationale, à visiter leurs députés, à les réchauffer, à les exciter, et à leur exprimer énergiquement leurs vœux et leurs désirs. La France a été humiliée, et elle a ressenti vivement l'injure que les alliés lui ont faite; cette injure ne peut être désormais lavée que par la guerre. C'est la guerre que les députés doivent décréter; leur devoir est d'écouter les électeurs, de s'animer de leurs inspirations, et ces inspirations sont guerrières, personne n'en peut douter aujourd'hui.

— La *Marseillaise* a été exécutée hier à l'Opéra. Mille voix ont répété son patriotique refrain. Ce fait a quelque importance, en ce sens que l'Opéra n'est pas le théâtre du peuple, dont la fibre patriotique est plus facile à émouvoir que celle de la classe riche et bourgeoise. Cet hymne national, entonné dans un théâtre privilégié, prouve que l'injure faite à la France est ressentie dans toutes les classes de la société. Le gouvernement n'a pas osé le défendre, comme il se l'était permis l'avant-veille. Il a compris qu'il lutterait en vain contre le sentiment national. Il a donc fait grâce aux citoyens de l'apparition burlesque du commissaire de police, qui s'était écrié il y a trois jours : « *La Marseillaise* n'est pas sur l'affiche ! » Elle n'y était pas davantage hier, et pourtant elle a été jouée.

— Le pourvoi de cassation formé par Elicabide a été rejeté aujourd'hui.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 OCTOBRE.

Hier soir, après la nouvelle de la convocation des chambres, la rente est tombée à 65 75.

Aujourd'hui cette même nouvelle a produit une hausse de 2 f., et on a fait quelques achats à 67 75. Cependant le premier cours au parquet a été 67 25.

Les fluctuations de ce jour ont été bien moins importantes que celles des jours précédents; le 3 est d'abord monté à 67 70, puis il est retombé à 67 et a fermé à 67 30.

Après la clôture, 67 70; à 4 heures, 67 50.

PRESSE DÉPARTEMENTALE.

QUESTION D'ORIENT.

Nous continuons à constater la sensation produite partout en France par la destruction de Beyrouth.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier de la Côte-d'Or* :

Le canon des alliés, ce canon qui a retenti deux fois aux portes de Paris, vient de réduire en cendres la ville de Beyrouth.

La convention de Londres s'exécute avec l'inflexibilité de la haine et le sans-façon de l'impunité. On réunit des vaisseaux et des soldats, on prend des villes et on les brûle, on en bloque d'autres; on proclame la déchéance de Mehemet-Ali, notre seul allié.

La nation française n'a rien à craindre de la guerre, parce que cette guerre serait une guerre de propagande révolutionnaire, une guerre européenne, et qu'il ne nous est plus possible de jeter un de nos bataillons au-delà d'une de nos frontières et d'y battre la charge sans que les Italiens, les Polonais, les Lithuaniens, les Galliciens, les Illyriens, les Hongrois, sans que les populations du Rhin ne répondent et ne se lèvent. Pendant la première ère républicaine, la France était seule contre tous, et elle a vaincu; aujourd'hui tous les peuples sont pour elle, et elle sera forcée de vaincre.

Il ne s'agit plus pour la France de se préparer aux éventualités de l'avenir; cet avenir est là, nous y touchons, c'est la guerre, la guerre qu'on nous déclare, la guerre devant laquelle le gouvernement ne peut pas reculer aujourd'hui sans déshonneur.

Il ne s'agit pas de se jeter dans les aventures; il s'agit de ne pas se jeter dans la honte !

La *Revue du Cher* s'exprime en ces termes :

Beyrouth a été bombardée et incendiée par les Anglais et les Autrichiens, Alexandrie est bloquée; la déchéance de Mehemet-Ali, l'allié de la France, a été proclamée, notifiée à lui-même, par les héros de la coalition. Le gouvernement de juillet est resté paisible spectateur du bombardement de Beyrouth; il a entendu, sans que la rougeur lui vint sur le front, l'arrêt de la quadruple alliance prononçant la déchéance du vice-roi d'Égypte.

Beyrouth a été bombardée et incendiée; la déchéance de Mehemet-Ali a été prononcée; Alexandrie est bloquée; entendez-vous, patriotes? Croyez-vous que la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse doivent être satisfaites? Non. Les flottes de la Russie et de l'Angleterre s'emparent de la Méditerranée, tandis qu'on enchaîne le zèle patriotique et les bras de nos intrépides marins. Dans quelques jours, nous entendrons peut-être publier que l'Algérie est attaquée à son tour, que notre brave armée d'Afrique, que nos frères, qui tous les jours répandent leur sang pour la gloire et les intérêts du pays, tombent, victimes de la trahison, sous le sabre des Arabes ou le canon des Russes et des Anglais.

Patriotes, vous le voyez, nous vous l'avons dit: au lieu de s'armer contre l'ennemi de la France, le gouvernement de juillet semble se fortifier contre la France. Que signifie cette marche de trente mille soldats sur Paris? n'est-ce pas pour en protéger les fortifications? Que signifient ces fortifications dont le projet, depuis 1832, ne fut jamais abandonné? n'est-ce pas pour museler Paris, pour étouffer le foyer de la liberté? Patriotes, si l'abandon du vice-roi d'Égypte, si peut-être l'abandon prochain de l'Algérie, si les fortifications de Paris n'étaient pas autant de gages de soumission donnés à l'étranger, nos escadres se seraient déjà mesurées avec l'ennemi; cette armée qu'on va occuper à l'embastillement de la capitale aurait déjà franchi le Rhin, elle appellerait déjà à la liberté des peuples qui n'attendent que sa présence pour secouer le joug du despotisme.

Nos troupes ne sont pas là où elles devraient être pour combattre les ennemis; elles sont là où elles ne peuvent inspirer que de la défiance sur les projets du gouvernement.

Patriotes, si le pouvoir ne prend pas à l'instant même une attitude digne de la France, si notre allié n'est point immédiatement secouru, s'il ne déclare pas sur-le-champ qu'il renonce aux fortifications de Paris, nous aurons le droit de nous écrier: Ceux qui nous gouvernent sont des lâches! La patrie est en danger! Peuple, courons aux armes pour la sauver!

Le *Courrier de Strasbourg*, dans son numéro du 6, fait précéder des paroles suivantes la reproduction d'un article du *National* :

L'indignation de la presse est unanime, et elle n'est, dans cette circonstance, que le faible écho de l'indignation nationale. La mesure des outrages est-elle comblée maintenant? et le gouvernement comprendra-t-il enfin que la France ne veut pas boire jusqu'à la lie cette coupe de honte et d'infamie qu'on place devant elle?

Où bien faut-il que nous descendions plus bas encore les degrés du déshonneur, et que la nation française, que le monde entier appelait guère la grande nation, devienne la risée des peuples, la dupe des rois, la victime des traités?

La manifestation projetée pour dimanche prochain par un grand nombre de gardes nationaux, au lieu d'être acceptée par le pouvoir comme un fait qui devait lui donner une grande force contre l'étranger, est repoussée par lui avec une imprudence qui pourra occasionner une crise très-grave. Voici l'ordre du jour que le maréchal Gérard a fait publier à ce sujet :

ORDRE DU JOUR.

Paris, le 7 octobre 1840.

Un journal annonce ce matin que, s'appuyant sur des sentiments de patriotisme que l'on égare, des gardes nationaux veulent se réunir pour venir en corps près du commandant supérieur manifester hautement une opinion sur la politique suivie par le gouvernement dans les circonstances présentes, et demander l'adoption de mesures dont l'initiative ne saurait lui appartenir non plus qu'à eux.

Cette démarche, ces manifestations, ces délibérations des citoyens qui sont armés pour la défense de l'ordre public, de la liberté, pour la protection des lois, seraient de leur part, non-seulement une haute illégalité, mais encore une grave atteinte à la chose publique, à la constitution, et à tous les intérêts que l'on voudrait en vain leur donner pour prétexte.

La garde nationale du département de la Seine a, depuis dix ans, donné d'immenses garanties de son patriotisme et de son dévouement courageux aux institutions que la charte a placées sous son égide; son commandant supérieur a toujours été fier de proclamer les grands services qu'elle a rendus au pays et de protester de la confiance qu'il a mise en elle; mais ces services et cette confiance seraient profondément altérés si la garde nationale pouvait songer un instant à substituer sa force à l'action du gouvernement et ses volontés à la loi. Il y aurait alors véritablement danger pour la patrie et pour l'honneur national, et son commandant supérieur repousserait avec énergie toute manifestation qui devrait, après avoir violé la loi, amener d'aussi funestes conséquences.

Dans les grandes crises politiques, le pays doit compter sur la force du gouvernement, et celui-ci sur le concours de tous les pouvoirs comme sur la patriotique union de tous les citoyens. Si ces derniers ont des vœux à faire entendre, des droits à réclamer, c'est par des voies que les lois ont tracées, mais ce n'est pas en uniforme et en corps que des gardes nationaux peuvent venir s'adresser à leurs chefs. En les accueillant, ceux-ci méconnaîtraient leurs devoirs, et le maréchal commandant supérieur ne sanctionnera jamais de tels actes par son exemple. *Le maréchal commandant supérieur,*
Comte GÉRARD.

L'ordre du jour de M. le maréchal Gérard pourrait donner lieu à une discussion dans laquelle le défaut de sa logique serait facile à trouver. Nous ne l'entreprendrions pas. Les gardes nationaux patriotes qui devaient se réunir dimanche aviseront à ce qu'ils doivent faire, et le pays peut être persuadé qu'ils ne laisseront sacrifier, en cette circonstance, ni les principes, ni l'intérêt national.

Quant à la répugnance que le gouvernement éprouve à voir l'opinion publique protester contre une politique qui ne peut mener qu'à l'abaissement, elle nous reporte à 1831, à cette époque où l'étranger menaçait aussi notre pays, et où le patriotisme des citoyens se révéla par l'association nationale.

Alors le pouvoir eut recours à mille moyens pour étouffer une démonstration qui pouvait contrarier les engagements qu'il avait pris vis-à-vis de l'étranger, et s'il ne réussit pas à étouffer l'association nationale, il parvint du moins à arrêter l'élan de ceux qui voulaient y prendre part. Aujourd'hui, les mêmes hommes voudraient encore pouvoir prendre la même attitude et amortir l'esprit public. Y réussiront-ils? c'est ce que l'événement nous apprendra bientôt.

Une manifestation patriotique a eu lieu à Lille. Voici ce que nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

La population lilloise, ordinairement si calme, si patiente, si bénévole, mais au besoin si énergique et si courageuse, s'est émue à l'aspect des misères présentes du gouvernement. Hier soir, au théâtre, pendant la représentation du *Barbier*, le parterre en masse et tout le public des loges se sont levés pour demander le chant patriotique de Rouget de l'Isle. De toutes parts on criait: *la Marseillaise! la Marseillaise!* Il a bien fallu se rendre à une demande si unanime et si impérieuse. Un acteur s'est avancé pour chanter l'hymne révolutionnaire; mais, avant de l'écouter, les spectateurs ont exigé qu'on apportât un drapeau tricolore. Enfin, le chanteur et le drapeau étant réunis, l'orchestre a donné le signal, et *la Marseillaise* a été chantée au milieu des bravos enthousiastes des spectateurs, qui faisaient chorus au refrain si martial: *Aux armes, citoyens!* Un couplet surtout a excité un entrainement universel; c'est celui où il est dit :

S'ils meurent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre.

Il y a, ajoute l'*Echo du Nord*, dans cette manifestation imprévue et toute spontanée un enseignement que M. le préfet, qui l'a vue de ses yeux, fera bien de transmettre au ministère.

Nous lisons dans le *National de l'Ouest* l'article suivant :

L'amnistie a fait rentrer dans la Bretagne et dans la Vendée un grand nombre d'anciens chefs légitimistes. Depuis leur retour, on remarque qu'ils se donnent beaucoup de mouvement et que les plus ardents du parti sortent du repos auquel ils s'étaient condamnés. Cette agitation qu'on s'efforce de masquer a excité l'émulation de plusieurs prêtres. On remarque depuis quelque temps que dans diverses églises des campagnes on a supprimé le *Ludovicum Philippum* qu'on s'était décidé, mais en grimaçant, à ajouter au *Domine salvum fac regem*.

A peine rentrés dans leurs foyers, nombre d'anciens chefs légitimistes ont voulu ressortir de France, mais des passeports leur ont été refusés. Les légitimistes voudraient-ils profiter des apparences de guerre pour travailler en faveur du prétendu Henri V? voudraient-ils, en cas d'une coalition européenne contre la France, emballer la branche aînée des Bourbons dans les bagages d'un nouveau Wellington et la faire arriver à Paris, au milieu de nos ennemis leurs amis?

Notre correspondance particulière de Toulon nous apprend que le 7 octobre une dépêche télégraphique a prescrit aux autorités maritimes et militaires d'armer immédiatement les forts et les remparts de la terre et de la marine.

On redouble d'efforts pour que les bâtiments en armement soient bientôt mis en rade.

On va armer en guerre tous les bâtiments qui se trouvent dans le port, ainsi que ceux qui sont en mer à mesure qu'ils rentreront.

Faits Divers.

On écrit de Privas (Ardèche), le 30 septembre 1840 :

Voici une singulière affaire :
Le 27 de ce mois, un individu, âgé d'environ 36 ans, se présente au bureau de police de Privas, et, se disant malade, demande à entrer à l'hospice de cette ville. M. Bédriens, commissaire de police, lui répond que cet établissement a une administration particulière, et que c'est à elle-même qu'il faut s'adresser pour y être admis. L'individu sort; il se plaint de l'inutilité de sa démarche à l'agent de police qu'il rencontre dans l'escalier, et, pour prouver qu'il est digne d'intérêt, il lui montre un passeport parfaitement en règle et s'éloigne.

Le 29, jour de foire à Privas, notre homme revient au bureau de police. Il prétend avoir perdu son passeport sur la route de Privas à Chomeric, et demande au commissaire un certificat attestant la réalité de cette perte. L'officier public refuse, bien que son agent déclare avoir vu le passeport dont il s'agit deux jours auparavant entre les mains du réclamant.

Dans ces entrefaites, le commissaire de police est informé qu'il vient d'être volé sur la place de l'Hôtel-de-Ville une bourse contenant 10 f., et que l'inconnu est fortement soupçonné de ce vol. Celui-ci traite cette inculpation de dérisoire; l'agent de police sort pour aller chercher des témoins. Peu d'instant après, l'inconnu profite d'un mouvement qui s'opère dans le bureau pour s'esquiver; mais bientôt il est ramené par un gendarme qu'on a averti de sa disparition. Cette fuite a paru suspecte au magistrat; il fait fouiller l'étranger, et l'on trouve dans ses poches six pièces de cinq francs et trois francs soixante-quinze centimes en petite monnaie. M. Bédriens témoigne son étonnement en voyant autant d'argent sur un homme qui voyage avec passeport portant indemnité de quinze centimes par lieue.

Les soupçons du magistrat devenant plus graves, il le fait dépouiller de ses vêtements et d'une ceinture de cuir qu'il porte sous sa chemise; on en extrait 720 f. en beaux et bons napoléons en or. L'étonnement de M. Bédriens redouble; il veut savoir d'où vient tout cet argent, mais il ne reçoit d'autre réponse que celle-ci : *Il est à moi.*

On visite sa casquette, et l'on trouve au fond de ce couvre-chef quatre passeports sous le nom de Rodes (Jean), qu'il prétend être le sien, natif de Toulouse (ville qu'il aurait quittée depuis 1809) : le premier délivré le 24 avril 1840, à Strasbourg, pour Nancy, avec la qualification de serrurier-carrossier; le second à Béthune, pour Nancy, le 2 juin suivant, avec celle de forgeron et serrurier; le troisième à Montreuil, pour Paris, le 25 du même mois, avec celle de carrossier; le quatrième à Lyon, pour Grenoble, le 12 septembre, avec celle de serrurier en voitures; plus, un certificat de M. Morin, commissaire de police à Saint-Germain-en-Laye, à la date du 19 juillet, constatant la perte que Rodes aurait faite, dans le trajet de Saint-Germain à Versailles, d'un passeport que le sieur Jolivet, aubergiste à Saint-Germain, a déclaré avoir vu entre les mains de cet individu.

En attendant l'explication qu'il aura à donner, tant à l'égard de ces passeports que pour justifier la légitime possession des sommes dont il était porteur, Rodes, d'abord écrouté, restera dans la maison d'arrêt de Privas.

Nous devons ajouter que plusieurs vols et tentatives de vols ont eu lieu pendant la foire, et qu'on a de fortes raisons pour croire que Rodes n'y est point étranger.

Extérieur.

ESPAGNE. — D'après les correspondances qui viennent de Madrid, Espartero peut être regardé comme l'homme de tous les partis; il a, pour le moment, la confiance des exaltés, des modérés, du peuple et de l'armée; son épée libératrice brille aux yeux de toutes les opinions avec l'éclat de l'arc-en-ciel. C'est là un rôle magnifique; Dieu fasse que le duc de la Victoire l'accepte sans arrière-pensée et le remplisse avec une sage fermeté.

C'est avec le plus vif empressement que le duc de la Victoire est attendu à Madrid. L'ayuntamiento fait de superbes dispositions pour le recevoir. Une commission composée de l'alcade, des regidores, du procureur-syndic, escortée d'un piquet de cavalerie de la milice nationale, a été formée pour aller à la rencontre d'Espartero.

Une colonne de la milice nationale à pied l'aura reçu au village de Canillejas; il sera monté, à l'aube de l'*Esprit-Saint*, dans un char magnifique, tiré par huit chevaux superbement enharnachés, conduits par des laquais richement vêtus. Deux héros de cérémonie ont dû précéder cette voiture, suivie de la commission de la municipalité.

Toutes les corporations scientifiques, industrielles et artistiques, tous les notables de la capitale ont reçu l'ordre de se réunir à la porte d'Alcala pour entendre une harangue au duc de la Victoire et de Morella.

Le cortège se sera dirigé par la rue d'Alcala, la porte del Sol, les rues Mayor et de la Milice-Nationale, la place de la Constitution, à l'hôtel de la Panaderia, où la députation provinciale et le corps municipal ont dû faire un nouveau discours au duc pour le féliciter sur tous ses exploits militaires.

Un logement digne d'un tel hôte aura été préparé par les soins de la junte.

Des trophées et des drapeaux auront été suspendus à la porte d'Alcala, en l'honneur du seigneur duc; des arcs de triomphe ornés de myrtes et de fleurs ont été placés au Prado et dans les rues principales. A la porte del Sol, une colonne s'élève; toutes les victoires du seigneur duc y sont représentées.

Le soir de son arrivée, une sérénade vocale et instrumentale a dû exécuter des hymnes en l'honneur d'Espartero, sous les fenêtres de son hôtel.

Le lendemain de son arrivée, une course de taureaux aura attiré la foule; puis le soir *una función dramática* (une pièce de circonstance), toute à la gloire du duc, aura donné lieu aux spectateurs de témoigner leur enthousiasme pour le pacificateur de l'Espagne.

Le lendemain a été choisi pour *una función equestre*, sur la place des Taureaux, toujours en l'honneur d'Espartero, et le jour a dû finir par *una función lírica*.

Pendant quatre jours, les habitants ont été invités à illuminer leurs fenêtres. On a fait d'immenses préparatifs pour rendre extrêmement brillantes les illuminations des édifices publics partout on a posé des Un monument public sera, dans la suite, érigé en l'honneur du duc, transparents pour Espartero et la reine.

Espartero a dissous la milice nationale de Barcelone avant de quitter cette ville. Dans la nuit du 25 septembre, le général Chacon et M. Cortina sont partis en poste de Barcelone pour Madrid.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

Annonces judiciaires.

Etude de M^e Fauché, huissier, place du Palais-de-Justice, n° 1.
Mardi treize du courant, dix heures du matin, sur la grande place de la Croix-Rousse, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en banque, balances, poêle, tables, métiers pour la fabrique d'étoffes de soie, banc de tisane, porte-pot, mesures en étain et divers objets de ménage, etc. (1187)

Annonces de MM. les Notaires.

ÉTUDE DE M^e DUGUEYT, NOTAIRE, RUE DU PLAT, 2.
VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES
et en deux lots,
En la salle des criées des notaires de Lyon, sise quai Saint-Antoine, n° 31,
D'IMMEUBLES SITUÉS AUX QUATRE-MAISONS,
Au lieu dit du Bocage (Guillotière).

Ces immeubles, qui dépendent de l'ancien clos de M^{me} Laurent, consistent, savoir :

Le 1^{er} lot, en une maison bourgeoise, composée de cinq pièces, bâtiment pour le granger, écurie, vastes remise et fenil, un puits à eau claire, et en un clos de 1 hectare 90 ares environ, cultivé en jardin, terre, luzernière et vigne, espaliers et arbres fruitiers; le tout d'un seul tènement, entièrement clos de murs.

Le 2^e lot, en un pavillon neuf et 77 ares 50 centiares de fonds, dont la moitié en une vigne en plein rapport, terre et petite pépinière d'arbres à fruits.

Ces immeubles seront adjugés, en deux lots séparés, au profit du plus offrant et dernier enchérisseur, par le ministère de M^e Dugueyt, le 13 octobre 1840, à onze heures précises.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges et pour traiter de gré à gré avant le jour de la vente, en l'étude de M^e Dugueyt, notaire, rue du Plat, 2, et pour voir la propriété, à M. Grange, propriétaire, qui y habite. (152)

Annonces diverses.

(8691 bis) A vendre.

MAISON BOURGEOISE, vaste remise et écurie, cour et jardin, de la contenance de 22 ares environ, clos de murs, située près de Thoissey, dominant le bord de la Saône.

S'adresser à M. Niguet, tenant l'hôtel de Bourgogne, place des Carmes, n° 2.

(8792) A vendre.

UN FONDS DE CAFÉ situé sur un des quais les plus fréquentés de la ville, en face des bateaux à vapeur de la Saône, et restauré à neuf.

S'adresser à M. Clément, au cabinet de lecture, rue des Célestins.

(8728) A vendre.

UN JOLI CAFÉ situé aux Brotteaux, dans une très-belle position.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Daronat, rue de Sèze, derrière le café du Grand-Orient.

(8738) A vendre pour cause de maladie.

UN FONDS DE CAFÉ situé sur une des meilleures places de Lyon, existant depuis un grand nombre d'années.

S'adresser chez M. Charvet, liquoriste, rue des Augustins, n° 10, à Lyon.

A vendre de gré à gré et pour cause de cessation.

UN FONDS DE CAFÉ dit des Etoiles, meublé, agencé et bien achalandé, situé sur la place de Bellecour.

S'adresser à M^{me} de Gasparis qui en est propriétaire; elle donnera toute facilité pour les paiements. (8711)

(8745) A vendre.

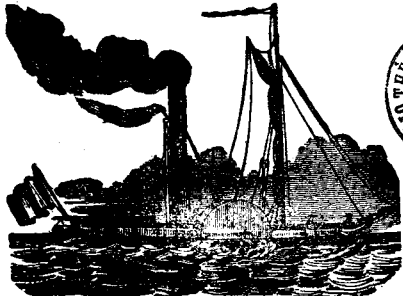
UN BEAU COUPÉ, bien suspendu, et UNE BONNE VOITURE pour voyageur de commerce, ayant un caisson pour mettre de la marchandise.

S'adresser hôtel de France, rue Pizay.

(8758) A louer de suite.

MAGASINS SPACIEUX, parfaitement secs et d'un abord facile, rue Tronchet, aux Brotteaux.

S'adresser, pour les voir, à M. Etienne Gautier, port Saint-Clair, n° 18, à Lyon, ou à M. Marcel, avenue de Vauban, n° 2, aux Brotteaux.



A dater de DIMANCHE 11 OCTOBRE, JUSQU'AU 20 DUDIT MOIS INCLUSIVEMENT, LE DÉPART DES

HIRONDELLES

DE LA SAONE

de Lyon pour Châlon

Aura lieu tous les matins, à 5 heures, du quai de la Peyrollerie. (7404)

(8753) A vendre.

UN BILLARD à la jeune France. S'adresser chez M. Clerget, traiteur aux Etroits.

(7390) COKE A VENDRE.

Pris sur place, les 100 kilogrammes... 2 fr. 30 c.
Vendu à domicile, id. 2 fr. 60 c.
S'adresser au directeur de l'usine à gaz de la Guillotière.

ECRITURES

PERFECTIONNÉES,

ANGLAISE COURANTE ET POSÉE, RONDE ET GOTHIQUES EN TOUS GENRES, SIMPLES OU AVEC ORNEMENTS.

MÉTHODE FACILE ET PROMPTE pour changer en peu de temps la plus mauvaise écriture et la rendre belle et très-expéditive.

Les nombreux et brillants succès que cette méthode obtient depuis long-temps à Lyon la recommandent particulièrement à l'attention et à la confiance du public.

MÉTHODE NOUVELLE pour apprendre à écrire de la main gauche.

Cette heureuse innovation, qui intéresse toutes les classes de la société, convient surtout aux jeunes personnes du sexe, comme moyen infaillible d'empêcher leur taille de se déformer. S'adresser à M. Martignier, professeur d'écriture, rue Basse-Ville, n° 3. (4002)

(7391) AVIS.

UNE DAME s'occupant spécialement de broderies désirerait trouver une ou deux jeunes personnes de famille honnête, qu'elle prendrait à titre d'élèves, et dont elle pourrait, au besoin, terminer l'éducation.

S'adresser à M^{me} Malinier, rue du Bœuf, n° 24, au 1^{er}.

Administration des Tabacs.

AVIS AU PUBLIC.

La Manufacture de Tabacs aurait à échanger des cendres de côtes pour du sel, et de vieilles toiles et vieilles cordes d'emballage contre du papier à son usage.

S'adresser, pour les conditions, à l'établissement, quai de la Charité, n° 165.

On recevra des soumissions jusqu'au 17 octobre courant, à midi. (4001)

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.



LES BEAUX BATEAUX NEUFS

la Sylphide, la Sirène, le Jupiter, le Neptune, etc., etc.,

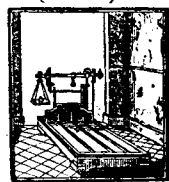
SONT RECONNUS D'UNE MARCHÉ TRÈS-SUPÉRIEURE.

DÉPARTS TOUS LES JOURS, du port de la Charité, à 4 heures 1/2 du matin,

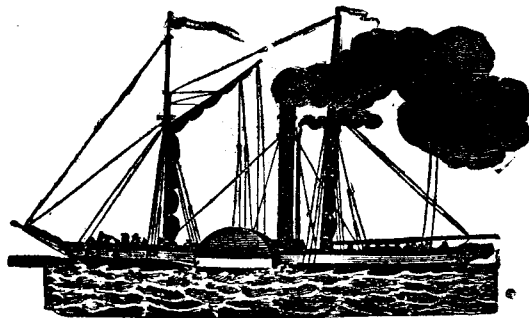
POUR VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE, ARLES ET MARSEILLE.

Bureaux : place des Terreaux, n° 16, et quai et place de la Charité. (7368)

(2542) AVIS.



La maison BÉRANGER et Co, de Lyon, déjà connue pour la bonne confection des Balances-Bascules et autres instruments de pesage, vient d'obtenir un nouveau brevet de quinze ans qui la met à même d'offrir pour le pesage des voitures, pour poids public et pour le commerce, tout ce qu'il y a de plus parfait en Balances-Bascules, à des prix modérés.



LES BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.

Service de l'Aigle.

DÉPART TOUS LES JOURS A 4 HEURES 1/2 DU MATIN, du port de la Charité,

POUR AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

Ces bateaux se distinguent par une grande supériorité de marche, leur bonne tenue et la commodité des emménagements.

Les bureaux sont place de la Charité, n° 12, et quai de Retz, n° 45. (7375)

(8760) MODES DE PARIS.

Assortiment de chapeaux d'étoffes, de... 8 à 18 f.
Chapeaux de velours, de... 20 25
Rue Lanterne, n° 12, au 1^{er}.

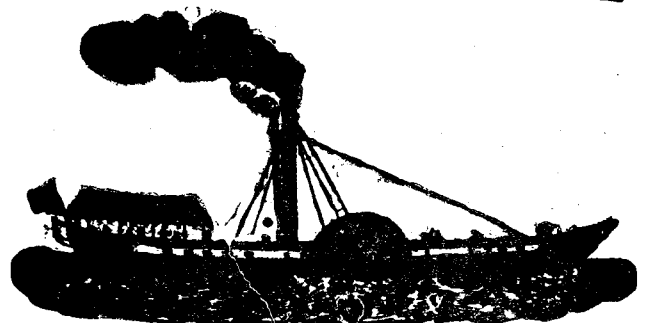
AVIS.

Ouverture des magasins de L'ECLAT, rue Saint Dominique, 1, au 1^{er}, sur le devant, à côté de l'hôtel du Havre.

Une maison de Paris, se trouvant encombrée de marchandises, vient d'adresser dans le susdit local de grands assortiments en tout genre. Désirant réaliser rapidement, ces marchandises seront vendues à 25 pour cent au-dessous des prix de Paris. L'importance des grands achats d'articles d'hiver, et la saison favorable dans laquelle ils ont été faits, présenteront au public des avantages qu'il ne rencontrera nulle part.

On y trouvera des articles de haute nouveauté variés en soieries, tels que gros-de-Naples rayés, chinés, écossais et unis, de 1 f. 90 c. à 2 f. 50 c.; cachemires unis et brochés pour robes, mérinos de 150 centimètres de largeur, à 4 f. et 4 f. 50 c. la plus belle qualité; pékin et satin-laine de toute beauté, de 3 à 4 f.; donna-Maria et stoff pure laine, de 1 f. 50 c. à 2 f.; napolitaines unies et imprimées, de 1 f. 75 à 2 f.; mousselines-laine à 1 f. et au-dessus; châles et foulards; madapolams fins, de 60 c. à 1 f. 10 c.; indiennes de Rouen, très-bon teint, à 50 c.; idem de Mulhouse et Wesseling, à 75 c.

L'extrême bon marché auquel seront vendues toutes ces marchandises attirera sans doute une foule d'acheteurs. Il y aura pour chaque article deux employés, auxquels il est spécialement recommandé de tenir un prix très-fixe, sans aucun rabais. (8757)



SERVICE

DE LYON A ROMANS.

A DATER DU 20 SEPTEMBRE,

LES BATEAUX A VAPEUR PARTANT TOUS LES JOURS POUR VALENCE,

A ONZE HEURES DU MATIN,

Correspondent directement avec ROMANS, et se chargent du transport des voyageurs et marchandises pour cette destination.

Le trajet de LYON à ROMANS s'effectue en sept heures. Les départs ont lieu du port de la Charité. (7369)

COQUAIS,

Rue St-Côme, au grand 8, à Lyon, FABRICANT DE MAILLECHORT DIT ARGENTERIE DE

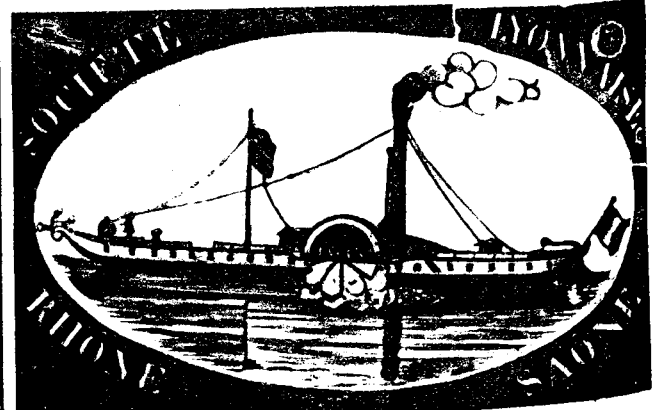
PARIS.

Il est inutile de répéter tous les avantages du maillechort, car il est assez connu pour valoir l'argent sous tous les rapports.

Nouvel article en wolfram garanti non cassant et aussi joli que l'argent : à 2 f. 25 c. le couvert à café, et à 6 f. la douzaine.

Grand assortiment de plaqué, première qualité, tel que réchauds de table en tout genre, porte-huiliers, porte-carafes, flambeaux, bouts de table, cafetières, cuillères à potage, à sucre et à fruits, ainsi que tout ce qui concerne le service de table.

Couverts, de 1 f. 25 c. à 7 f.; cuillères à café, de 3 f. à 20 f. la douzaine. (4000)



LES PAPIN

DU RHONE,

BATEAUX A VAPEUR EN FER A BASSE PRESSION, PARTENT TOUS LES JOURS, DU PORT DES CORDELIERS,

pour

Valence, Avignon, Beaucaire et Arles, à 4 heures 1/2 du matin,

Et correspondent avec les bateaux à vapeur d'ARLES à MARSEILLE Les bureaux sont : port des Cordeliers, 59. (7401)